



RECRUTEMENT

# “ Objectif plein emploi dans l'artisanat

P. 04 À 06

# d'arts en **ARTISANS**

**21 OCT. 2022** 14h-19h

**22-23 OCT. 2022** 10h-19h

**CHÂTEAU DE COURCELLES**

73 rue de Pont-à-Mousson à Montigny-lès-Metz  
Entrée libre

Exposition des œuvres des concours 2022  
**PRIX PARCOURS MÉTIERS D'ART RÉGION GRAND EST**  
& **PRIX AVENIR MÉTIERS D'ART RÉGION GRAND EST**

à l'Espace Europa, salle Robert Schuman  
le 22 & 23 oct. de 10h à 19h



POUR VOS CONGRÈS, SÉMINAIRES, CONFÉRENCES, FORMATIONS AUX PORTES DE NANCY

## DOMAINE DE L'ASNÉE

### NOUVEL espace de COWORKING

- Possibilités de louer des espaces **individuels** ou en **groupe**
- A la **demi-journée**, à la **journée** ou à la **semaine**

Le Domaine de l'Asnée met à votre disposition

- Plus de 300 places de parking gratuites
- Un auditorium de 370 places
- 12 salles de 12 à 250 personnes
- Un service de restauration et d'hébergement sur place



LE DOMAINE DE L'ASNÉE

11 rue de Laxou | 54603 Villers-lès-Nancy | 03 83 27 61 05 | paolacuccuru@domaineasnee.com | domaineasnee.com

04 EN RÉGION

**Recrutement.** Objectif plein emploi dans l'artisanat

**Édition 2022.** Salon international du patrimoine culturel

**Financement.** Fin du Conseil de la Formation

**Expo.** Les artisans du Grand Est au Made In France

08 ACTUALITÉS

**Vision de territoire.**

Par Philippe Fischer

**Quartier politique de la ville.**

Notre engagement, nos actions

**Octobre Rose.** Prendre soin des personnes

fragilisées : une évidence.

**Ça s'est passé à la CMA57.**

La rentrée au Campus des métiers de Moselle

**Salon #GEN.** Le réseau

de CMA, accompagnateur de la transformation numérique

**Labels Éco-défis &**

**Répar'acteur.** Un pas vers la transition écologique

**Petites annonces.**

Entreprises à reprendre

**Rendez-vous.** 11<sup>e</sup> édition

du Salon GO !

20 PRATIQUE

**CFE.** Qui a droit à la réduction ?

**Vente en ligne.** Les obligations à respecter pour se lancer

**Harcèlement sexuel.** Connaître la notion pour s'en prémunir



© LUC BERTAU

RELEVONS LE DÉFI!

**Christophe Richard**

Président de la CMA Grand Est

Cette rentrée 2022 et l'automne qui s'annonce sont teintés d'une ambiance particulière. Particulière en matière d'emploi. À l'heure où le rapport au travail n'a jamais autant été remis en question et où l'on reparle enfin de plein emploi en France... tous les échos en provenance du terrain sont unanimes : les difficultés pour trouver de la main-d'œuvre qualifiée demeurent et pénalisent les entreprises artisanales. Face à ce constat, la CMA Grand Est a mis en place des actions notamment à travers un partenariat avec Pôle emploi Grand Est qui, même s'il porte déjà ses fruits doit relever le défi sur le long terme. L'occasion de vous présenter, au sein de ce numéro, les formations et les accompagnements que votre CMA propose dans ce domaine. La période est particulière aussi économiquement et notamment au regard des coûts de l'énergie. Que dire au boulanger qui, face à la hausse vertigineuse annoncée sur son contrat d'électricité, craint de voir s'éteindre les efforts de générations qui ont construit une entreprise familiale? Que dire au boucher qui pourrait voir sa facture multipliée par 7 ou 10 d'ici 3 ans? Je leur dis, qu'avec les élus de la CMA Grand Est, je porte trois propositions fortes :

- ▶ la mise en place d'un bouclier tarifaire adapté aux TPE;
- ▶ la simplification de l'aide « gaz et électricité » pour les entreprises énérgo-intensives;
- ▶ la création de dispositifs de soutien à l'investissement accessibles aux TPE artisanales pour réduire leur consommation énérgétique.

Je leur dis que leurs conseillers CMA se mobilisent pour identifier les entreprises en difficultés, mettre en place un contact unique, déployer un nouveau diagnostic énergie afin de définir des plans d'actions. Je leur dis : « Face à la hausse des prix de l'énergie, vous n'êtes pas seuls : contactez votre CMA ! »

**CONTACT UNIQUE :** energie@cma-grandest.fr  
Faites-nous remonter rapidement et facilement vos difficultés :



Envie d'aller plus loin ? [www.cma-moselle.fr](http://www.cma-moselle.fr)

[f @cma57officiel](https://www.facebook.com/cma57officiel) [@mondedartisans](https://www.instagram.com/mondedartisans) [✉ serviceclient@cma-moselle.fr](mailto:serviceclient@cma-moselle.fr)



**LE MONDE DES ARTISANS N° 150 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 2022.** Édition de la Moselle. Président du comité de rédaction : Dominique Klein. **Pages locales :** Sophie Bougie Provot. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Moselle. **Éditeur délégué :** Stéphane Schmitt. **Rédaction :** ATC (Tél. 0665622885, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro :** Pauline Overney, Marjolaine Biagi, Julie Clessienne, Léo Mazzarini, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Olivier Hielle). **Secrétariat de rédaction :** Média et Artisanat (Marine Anthony). **Rédaction graphique :** Pixel6TM. **Publicité :** TEMA/TM, 23 rue Dupont-des-Loges, 57000 Metz, Tél. 0387691801. **Photographies :** Pixel6TM, © pages départementales : CMA 57, CMA Grand Est sauf mention contraire. **Promotion diffusion :** Shirley Elter (Tél. 0387691818). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. **Conception éditoriale et graphique :** TEMA/TM (Tél. 0387691801). **Fabrication :** Pixel6TM (Tél. 0387691818). **Éditeur :** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1 (Tél. 0387691818, fax 0387691814). **Président et directeur de la publication :** François Grandidier. **N° commission paritaire :** 0326 T 86957. **ISSN :** 1271-3074. **Dépôt légal :** à parution. **Impression :** Imprimerie Léonce Déprez – allée de Belgique – 62128 Wancourt. **Origine du papier :** Suisse. **Taux de fibres recyclées :** 55 %. **Certification :** PEFC 100 %. **Eutrophisation :** 0,013 Kg/t. Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 19 pour les abonnés des Ardennes.



Recrutement

# Objectif plein emploi dans l'artisanat

Alimentation, services, fabrication, bâtiment, tous les secteurs de l'artisanat rencontrent depuis plusieurs années des difficultés de recrutement. Un phénomène qui, depuis la crise sanitaire, s'est accentué et se constate dans tous les domaines, bien au-delà des métiers de l'artisanat. Face à cette problématique, la CMA Grand Est réagit et propose à ses entreprises artisanales des solutions d'accompagnement, des parcours de formation. Elle développe également des partenariats forts pour construire sur le long terme de nouvelles perspectives à l'emploi dans l'artisanat.



ARTISANAT &amp; EMPLOI EN CHIFFRES

Source : Chiffres OPAGE - juin 2022

**37% des entreprises**  
souhaitent développer  
leur activité

**17% des entreprises**  
artisanales ont procédé  
à des recrutements ces  
12 derniers mois

**24% des dirigeants**  
ont plus de 55 ans



## UN PARTENARIAT RICHE AVEC PÔLE EMPLOI GRAND EST

Depuis septembre 2021, la CMA Grand Est a signé une convention régionale avec Pôle emploi Grand Est. Sous l'égide de la convention nationale, cette déclinaison régionale vise différents objectifs :

- ▶ informer et promouvoir auprès des demandeurs d'emploi les métiers de l'artisanat,
- ▶ développer une stratégie régionale et territoriale de l'initiative entrepreneuriale et faciliter la reprise d'entreprises,
- ▶ répondre efficacement aux besoins des entreprises qui recrutent.

Concrètement, cela se traduit par différentes actions menées au cœur des territoires : l'accompagnement à l'embauche pour les artisans, l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi par le biais de la formation continue ainsi que celle des jeunes grâce à l'apprentissage et l'alternance, la présentation des enjeux de l'artisanat aux conseillers Pôle emploi...

Une convergence d'expertises qui porte déjà ses fruits après seulement un an de partenariat.



La conférence, organisée le 12 septembre dernier, a réuni de nombreux demandeurs d'emploi au sein des établissements de la CMA et/ou de Pôle Emploi sur toute la région.

## LES JEUNES AU CŒUR DE LA CONVENTION RÉGIONALE AVEC LES MISSIONS LOCALES DU GRAND EST

En septembre dernier, à l'occasion de la 7<sup>e</sup> édition du Village des Métiers et de la Formation installé en plein cœur de la Foire de Châlons, la CMA Grand Est a signé un partenariat régional avec l'association des Missions locales Grand Est. À travers cet engagement, c'est la sécurisation du parcours des jeunes et donc de leur avenir qui est assuré. Pour exemple, chaque jeune qui rentre en « **Prépa Apprentissage** » est préalablement inscrit en Mission locale. Quel que soit son parcours, c'est ainsi **un véritable co-accompagnement qui s'installe**. Les établissements de la CMA Grand Est se chargent de l'orientation et de l'accès vers les formations et l'apprentissage et les Missions locales interviennent en les accompagnant avant et à la suite de la période de formation, notamment en identifiant les freins périphériques au projet de jeune et en garantissant la sécurité financière.

“

« C'est tout naturellement que nous nous appuyons sur les Missions locales pour pouvoir toucher le public jeune plus directement et lui faire ainsi découvrir tous les dispositifs d'accompagnement que nous avons construits spécifiquement pour lui comme la Prépa apprentissage », explique Georges Bell, vice-président de la CMA Grand Est délégué à la formation.



## OBJECTIF PLEIN EMPLOI DANS L'ARTISANAT

# LE DISPOSITIF ARDAN, UN ACCÉLÉRATEUR D'EMPLOI ET DE VALEUR AJOUTÉE POUR LES ENTREPRISES ARTISANALES

Le dispositif ARDAN permet de tester le développement d'une activité sans prise de risque financière tout en intégrant un demandeur d'emploi, expérimenté ou non, que vous aurez choisi.

### Un dispositif gagnant-gagnant!

► **Pour l'entreprise** · programme formation développement de six mois au cœur de l'entreprise pour valider votre projet ou votre besoin avec l'accompagnement d'un expert.

► **Pour le stagiaire** · une certification professionnelle à l'issue du stage et une perspective de recrutement pour 90 % des stagiaires!

### Pour qui?

ARDAN s'adresse aux petites entreprises de moins de 50 salariés, créées depuis plus d'un an, indépendantes de grands groupes, financièrement et économiquement saines.

### Par où commencer?

#### Formalisez votre projet :

**1** Contactez votre CMA qui pourra vous aider à monter votre dossier.

**2** Bénéficiez de son expertise et de son accompagnement pour parfaire votre demande.

**3** Diffusez votre offre pour trouver le pilote de projet que vous souhaitez intégrer dans votre équipe (si vous ne l'avez pas encore identifié).

### Un jury d'experts

#### se charge du reste :

► votre dossier est transmis au comité d'engagement (qui se réunit une fois par mois) pour évaluer sa recevabilité.

► S'il est validé, le contrat ARDAN peut être mis en place dès le lendemain du comité d'engagement.

### Votre dossier est agréé?

#### C'est parti :

Intégrez le demandeur d'emploi pendant six mois, sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle, et confiez-lui le développement de votre projet.



## DES FORMATIONS ET DES ACCOMPAGNEMENTS

C'est dans tous nos établissements, juste à côté de chez vous :

► **Réussir ses recrutements.** Anticipez et identifiez les étapes clés d'un recrutement tout en respectant la réglementation et les obligations en vigueur !

► **Formation « tuteur classique ».** Situez votre rôle de tuteur en entreprise et menez une action de tutorat dans la durée.

## ÇA PEUT AUSSI VOUS INTÉRESSER :

► **Accompagnement VAE :** valorisez votre expérience professionnelle et vos acquis par l'obtention d'un diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle.

► **Bilan de compétences :** identifiez un projet professionnel ou de formation en adéquation avec vos intérêts et aptitudes, ainsi que le marché de l'emploi.

## PENSEZ AU PASS PERFORMANCE : LA CLÉ DES RH ET DE L'ORGANISATION



À travers différents outils de diagnostics et des entretiens personnalisés avec votre conseiller CMA, faites le point sur le respect de la réglementation, sur la structuration de votre entreprise, sur vos pratiques de recrutement, sur votre management, sur la gestion administrative de vos salariés...

## Financement

# Fin du Conseil de la Formation

Depuis le 31 juillet 2022, le Conseil de la Formation n'existe plus. Un changement important pour le financement des formations des chefs d'entreprise artisanale ou des conjoints collaborateurs. De nouvelles solutions existent.

Jusqu'alors si vous étiez chef d'entreprise artisanale ou conjoint collaborateur dans le Grand Est, vous pouviez financer vos formations soit

- ▶ par le Conseil de la Formation,
- ▶ par le FAFCEA, le Fonds d'assurance formation des chefs d'entreprise artisanale.

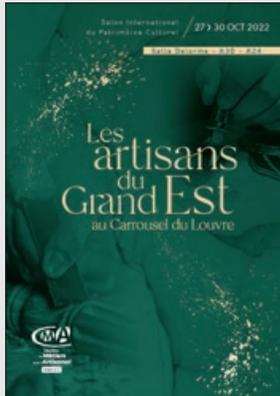


Vos formations seront désormais financées **uniquement par le FAFCEA**. Il devient le seul fonds habilité par l'État pour financer des formations techniques, métiers ou transversales de la CMA Grand Est.

**TOUTES LES INFOS PRATIQUES SUR :** <https://www.fafcea.com/je-demande-un-financement/telecharger-une-demande-de-prise-en-charge.html>

À noter : les salariés des entreprises artisanales continuent de financer deux autres dispositifs pour financer leurs formations :

- le Compte personnel de formation via un prélèvement de la Caisse des dépôts et
- le Conseil en évolution professionnelle.



## LE SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL, ÉDITION 2022

Pour cette 10<sup>e</sup> édition, la chambre de métiers et de l'artisanat du Grand Est accompagne 12 professionnels des métiers d'art au Salon international du patrimoine culturel à Paris. Cet événement situé dans un lieu prestigieux, le Carrousel du Louvre, a lieu du 27 au 30 octobre et dédiera la thématique 2022 au développement durable. Une démarche qui résonne particulièrement fort auprès des artisans Métiers d'Art du Grand Est.

RETROUVEZ LEUR PORTRAIT SUR : <https://grand-est.lemondedesartisans.fr/>



## LES ARTISANS DU GRAND EST AU MADE IN FRANCE

Accompagnés par la CMA Grand Est, dans le cadre d'un Village national de l'artisanat dédié aux savoir-faire et aux métiers de nos régions, 10 artisans du Grand Est exposeront au Salon Made In France, du 10 au 13 novembre prochain. Ils s'afficheront aux côtés des quelque 800 exposants du Salon pour célébrer la fabrication française.

PLUS D'INFOS SUR : <https://grand-est.lemondedesartisans.fr/>



### FORMATION

## TRANSFORMEZ VOTRE PRÉSENCE À UN ÉVÉNEMENT EN RÉUSSITE COMMERCIALE

Vous aussi, vous envisagez de participer à un événement pour promouvoir votre activité ? Mettez toutes les chances de votre côté en suivant la formation « Réussir sa participation à un Salon » : toutes les clés, techniques et astuces pour accueillir sa clientèle, valoriser ses produits, vendre et transformer les opportunités en vente réelle.

TOUTES LES INFOS, DATES ET INSCRIPTIONS auprès de votre établissement CMA Grand Est de proximité.



## ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE EN 2022 !

Comme Lætitia Burckhart · Impretex (broderie industrielle, impression de textile) de Marly ou Michael Hory · Menuiserie Hory, à Vittoncourt, très satisfaits d'avoir eu recours à ARDAN, contactez votre CMA au 03 87 39 31 00.



## VISION DE TERRITOIRE



**PHILIPPE FISCHER,**  
président de la CMA 57

Les tensions géopolitiques et leurs effets sur l'économie créent un contexte peu favorable à l'optimisme. Les effets de cette situation sont aujourd'hui nettement perceptibles et les projets n'ont plus les mêmes perspectives qu'il y a six mois encore. Malgré cela, les artisans restent combatifs et entreprenants. Ils continuent à prévoir des embauches et à investir pour assurer

le développement de leurs activités. Grâce aux actions de promotion et d'information initiées par la CMA57 depuis de nombreuses années, les jeunes et leurs familles ont pris conscience des opportunités qu'offre notre secteur. Je me réjouis donc de constater, cette année encore, que nos CFA accueillent davantage d'apprentis ; un niveau de recrutement que nous n'avions pas atteint depuis plus de 10 ans. C'est une bonne nouvelle pour l'artisanat, pour son avenir et pour le développement des entreprises de Moselle. Je constate avec plaisir que les artisans, en formant ces jeunes, font le pari de l'avenir et profitent pleinement de l'offre de formation proposée par la CMA57. C'est un pari que nous partageons avec eux en continuant à investir massivement dans nos centres de formation, en élargissant constamment notre catalogue de formation continue et en professionnalisant continuellement nos conseillers et nos formateurs. Jeunes, salariés en recherche de reconversion, artisans ou salariés de l'artisanat ; chacun trouvera à la CMA57 une réponse adaptée pour répondre à son projet personnel et professionnel. N'hésitez pas un instant, prenez contact avec un conseiller de la CMA57 et construisons ensemble votre avenir et celui de notre économie départementale !

## Financement de l'apprentissage

# Coûts-contrats amputés

**Le 30 juin 2022, le conseil d'administration de France compétences a décidé de réduire le niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage de 5 % au 1<sup>er</sup> septembre 2022, puis de 5 % en avril 2023, soit une baisse totale de 10 %.**

**D**epuis la réforme de l'apprentissage, le nombre de contrats d'apprentissage signés est passé de 321 000 (en 2018) à 732 000 en 2021, soit une hausse de 128 % (secteurs privé et public). France compétences - organisme répartiteur-financeur de l'apprentissage - a été renfloué de plus de 2 milliards d'euros par l'État en 2021, face à un déficit d'environ 3 milliards, et anticipait un déficit de quasi 3,8 milliards d'euros en 2022. Divers mécanismes ont permis ces dernières années de préciser les coûts-contrats : les remontées des comptabilités analytiques des CFA et leur affinage par les

Commissions paritaires nationales emploi (CPNE). Selon le sénateur de l'Aisne (Hauts-de-France) Pierre-Jean Verzelen, dans sa question au Gouvernement publiée le 11 août dernier, la réduction du niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage « a pour finalité de participer au retour à l'équilibre de France compétences sans prendre en considération les répercussions chez les bénéficiaires de ces dispositifs. [...] Les conséquences vont être nombreuses sur les centres de formation d'apprentis (CFA) qui ont construit leur budget en fonction des coûts de contrat en vigueur avant le 1<sup>er</sup> septembre 2022. [...] Se

posera également la question du maintien de certains centres de formation de proximité notamment ceux de la chambre des métiers et de l'artisanat Hauts-de-France qui a investi dans les zones rurales de notre région ». France compétences nous expliquait il y a peu que différents mécanismes de régulation, autres qu'une baisse des prises en charge, étaient activables en son sein (moins de dépenses fléchées vers le CPF, etc.). Un dossier à suivre.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS :**  
voir nos articles récents sur le sujet : pp. 14-15 du n° 147 du *Monde des artisans* et pp. 12-13 du n° 149.



# Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO  
est à vos côtés pour  
vous conseiller et vous  
accompagner dans votre vie  
professionnelle comme dans  
votre vie privée.



## MAAF disponible pour vous



### en agence

Prenez rendez-vous sur  
maaf.fr ou sur l'appli mobile  
MAAF et Moi



### au téléphone

**3015** Service & appel  
gratuits  
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h  
et le samedi de 8h30 à 17h.



### sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile  
MAAF et Moi



## Quartier Politique de la Ville

# Notre engagement, nos actions

Engagée auprès des QPV, la chambre de métiers et de l'artisanat de Moselle continue de mener, au quotidien, plusieurs actions. En cette rentrée, trois actions sont proposées.

## #1 Action de sensibilisation à l'entrepreneuriat : « Créez votre propre entreprise! »

Les conseillers entreprise de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Moselle interviennent dans différentes structures préétablies comme « Garantie Jeunes », des missions locales, les chantiers d'insertion des ASBH ou encore les régies de quartiers, auprès de personnes en recherche d'emploi ou de réinsertion. **Le but d'une telle rencontre?** Leur expliquer les possibilités de se réinsérer par la création d'entreprise. L'objectif étant de leur faire penser à une possibilité qu'ils n'avaient pas forcément envisagée.

## “ Pourquoi pas vous? ”

## #2 Action de sensibilisation aux métiers de l'artisanat dans les collèges

Cette action consiste à présenter les métiers de l'artisanat et de l'apprentissage à des collégiens mais d'une façon totalement différente et ludique. Depuis deux ans déjà, nous utilisons des vidéos, des quiz, des jeux, et surtout des photos représentant les jeunes apprentis issus de nos CFA – campus des métiers. **Rien de mieux qu'une démonstration!** Nous apportons également les équipements professionnels utilisés par nos jeunes dans nos CFA tels que les kits de coiffure et têtes à coiffer; nécessaires de micro-peeling utilisés par



les esthéticiennes, ou encore rouleaux et moules à pâtisserie.

## #3 Observation, conseil et accompagnement aux entreprises existantes

### Zone Metz : Pôle des Lauriers, Borny

Après 3 années passées à rencontrer près de 250 entreprises issues des « Quartier Politique de la Ville – QPV », nos conseillers ont pu identifier les problèmes que rencontrent les chefs d'entreprise et en relever deux difficultés majeures :

- ▶ l'utilisation du numérique;
  - ▶ la gestion de l'entreprise, notamment sur la partie administrative.
- Pour pallier ces préoccupations de premier ordre, La CMA de Moselle propose plusieurs ateliers, au sein des quartiers identifiés :



▶ **Atelier numérique** : jeudi 13 octobre · 10 h

▶ **Atelier de gestion, orienté organisation des formalités administratives** : jeudi 20 octobre · 10 h

### Zone Forbach

Menant actuellement plusieurs projets de redynamisation urbaine, la communauté d'agglomération Forbach Porte de France a

sollicité dernièrement les conseils et l'appui de la CMA 57. Dans cette optique de dynamique territoriale et afin de faciliter l'accès à la commande publique des entreprises artisanales du territoire issues des QPV, un parcours d'accompagnement dédié, intitulé « Artisans & Commande publique » a été proposé. Cette action, basée sur un ciblage préalable d'entreprises, est progressive et personnalisable. Elle permet de favoriser la montée en compétences des bénéficiaires sur la thématique de la commande publique, tout en s'adaptant aux besoins spécifiques de chacun. Chaque entreprise peut, ainsi, intégrer la démarche au stade qui correspond à son expérience en matière de marchés publics et bénéficier de contenus adaptés à son secteur d'activité ou à ses difficultés.

**VOTRE CONTACT QPV • CMA MOSELLE** : Pierre Stenger  
03 87 39 31 75

### La chambre déploie ses actions sur toute la Moselle et a été retenue dans les QPV suivants :

- ▶ **Zone Creutzwald** · quartier Breckelberg et Cité Maroc : action de sensibilisation aux métiers de l'artisanat dans les collèges
- ▶ **Zone Forbach** · quartiers Wiesberg et Bellevue à Forbach et La Cité à Behren : les 3 actions
- ▶ **Zone Saint-Avoid** · quartiers Wenheck à Saint-Avoid et Furst à Folschviller : les actions 1 et 2
- ▶ **Zone Freyming-Merlebach** · quartiers La Chapelle, Les Chênes et Farébersviller : action de sensibilisation aux métiers de l'artisanat dans les collèges
- ▶ **Zone Metz** · quartiers Borny, Bellecroix, Hauts de Vallières, Saint-Eloy - Boileau-Pré Génie, La Patrotte Metz Nord, Sablon Sud : les actions 2 et 3



## QU'EST-CE QU'UN QPV OU QQPV ?

En 2015, les zones urbaines sensibles (ZUS) et les zones de redynamisation urbaine (ZRU) ont été supprimées et remplacées par les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPPV). Les 1300 quartiers prioritaires de France métropolitaine bénéficient d'avantages fiscaux. Initialement, les avantages étaient prévus pour les entreprises créées dans les QPPV jusqu'au 31 décembre 2020. La loi de finances pour 2019 a prorogé les exonérations jusqu'au 31 décembre 2022 pour les petites entreprises. Dernièrement, la loi de finances pour 2022 a, quant à elle, prolongé le dispositif jusqu'au 31 décembre 2023.

# RÉUSSISSEZ LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE DE VOTRE ENTREPRISE



Rénovation énergétique, énergies renouvelables,  
transition d'activité, mobilité verte...  
à chaque enjeu, un financement adapté.

**BANQUE POPULAIRE**  
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE





Octobre Rose

# « Prendre soin des personnes fragilisées : une évidence »

Chaque année depuis vingt-sept ans en France, le mois d'octobre est le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein. À cette occasion, nous vous présentons Murielle Viala, socio-esthéticienne dans le secteur d'Audun-le-Tiche, qui parle de son métier encore trop peu connu.

## Pouvez-vous expliquer à nos lecteurs votre métier et ce qui le différencie de l'esthétique traditionnel ?

La socio-esthétique est un outil relationnel qui oriente les soins esthétiques vers l'aide à la personne dans sa globalité, tout en s'adaptant aux spécificités de chaque bénéficiaire. Cet outil permet un travail sur le « mieux-être » et l'image de soi, afin d'améliorer la qualité de vie, de recréer du lien, de restaurer l'estime de soi et la dignité, de retrouver une identité sociale. L'esthétique traditionnelle pratique les **soins de beauté**. La socio-esthétique s'appuie sur la notion de « **prendre soin de...** », en collaborant avec une équipe pluridisciplinaire médicale, sociale ou carcérale, sur un projet défini en amont.

## À qui s'adressent vos prestations ?

La socio-esthéticienne intervient auprès de populations souffrantes et fragilisées par une atteinte à leur intégrité physique, psychique ou par une détresse sociale.

## Quelles ont été les raisons de votre engagement en tant que socio-esthéticienne ?

Une socio-esthéticienne est d'abord esthéticienne, avec une certaine expérience professionnelle, avant de pouvoir se former à la socio-esthétique. J'ai commencé par travailler en institut de beauté, puis j'ai créé mon entreprise d'esthétique à domicile. J'ai été confrontée



rapidement à une clientèle avec des problématiques de santé, ce qui a mis en évidence mes limites de compétence : « Est-ce que ma pratique des techniques esthétiques et l'utilisation des produits cosmétiques classiques sont les plus sûres, sont-elles adaptées à cette clientèle souffrante ? » Cette question méritait une réponse afin de continuer à travailler sereinement. Pour trouver cette réponse, une seule solution : **me former** ! L'enseignement et l'immersion

dans les structures lors des différents stages ont révélé une vocation : prendre soin des personnes fragilisées est devenu une évidence, une priorité.

## Comment la socio-esthétique contribue-t-elle à améliorer le quotidien des personnes en situation de dépendance ?

La socio-esthétique est un outil complémentaire des thérapies classiques. Elle apporte détente, apaisement, réconfort. Elle contribue au lâcher-prise.

Les interventions permettent également de créer du lien, de redéfinir le schéma corporel, d'améliorer la confiance en soi.

**Comment votre rôle est-il perçu par les bénéficiaires du service ? Rencontrez-vous des difficultés ?**

Souvent, les bénéficiaires des services confondent esthéticienne et socio-esthéticienne et ne comprennent pas notre présence. Ils ont tout à fait le droit de refuser nos interventions, ils sont libres de leur choix. Nous échangeons tout de même avec les patients, nous prenons notre temps pour créer du lien. Petit à petit la confiance s'installe, nous finissons par devenir leurs

bulles d'oxygène. Finalement nous ne rencontrons que rarement des difficultés, **tout est question de bienveillance.**

**Quel est votre cadre de travail (établissement médical, domicile du bénéficiaire...)?**

Notre cadre de travail est multiple : domicile, association, établissement médical, social, carcéral, soins palliatifs, associations en lien avec le cancer, et bien d'autres encore.

**Comment vous faites-vous connaître ?**

Nous sommes très peu de socio-esthéticiens en France. Nous travaillons essentiellement grâce au « bouche-à-oreille ». Nous diffusons également beaucoup

sur les réseaux sociaux et nous sommes, pour la plupart, réunis en association. Pour ma part, je suis référente de la région Grand-Est pour le **CoSE : Comité de socio-esthétique**, national et international qui a pour objectif de valoriser, développer, protéger la profession de socio-esthéticien.

**Quel est le prix moyen d'une séance de socio-esthétique ?**

75 € de l'heure en moyenne pour des ateliers collectifs. Le prix est variable en fonction de la fréquence des actions au sein d'une même structure.

**POUR TOUTES QUESTIONS** relatives à la formation et au métier de socio-esthéticien, n'hésitez pas à contacter Murielle Viala - « En Phase Avec Soi » au 0637525539.

Au plus près des artisans

# Votre CMA 57 vous accompagne !



**CRISE ÉCONOMIQUE Spécial énergie**

Plan de résilience • aide « gaz et électricité » Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, l'aide « gaz et électricité »

a été lancée et **prolongée jusqu'à décembre 2022.**

Son objectif ? **Compenser les surcoûts** liés aux dépenses énergétiques des entreprises grandes consommatrices. **Êtes-vous concernés ?**

Pour être éligibles à ces aides, les entreprises doivent remplir ces conditions :

- ▶ être une entreprise grande consommatrice d'énergie, c'est-à-dire avoir des achats de gaz et/ou d'électricité atteignant au moins 3 % de leur chiffre d'affaires 2021;
- ▶ avoir subi un doublement du prix du gaz et/ou de l'électricité sur la période éligible par rapport à une moyenne de prix sur l'année 2021.

**Vous souhaitez vous informer et savoir comment obtenir cette aide ?** Votre conseiller CMA se tient à votre disposition au **03 87 39 31 00.** Plus d'informations sur le site : [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

**ÉVOLUTION DU CHÈQUE RELANCE EXPORT**



Le chèque relance export, mis en place dans le cadre de France Relance pour soutenir les entreprises exportatrices dans leur démarche de prospection à l'export, évolue. Les opérations éligibles ont été

prolongées jusqu'au 15 avril 2023.

**Attention :** la date limite de candidature est fixée au 15 décembre 2022. Le nombre de chèques par entreprise est désormais étendu à six (prestation individuelle ou collective).

Plus d'informations auprès de votre chambre de métiers et de l'artisanat de Moselle.



**RECRUESCENCE DE VOLS**

**Soyez vigilants !** De plus en plus d'artisans de la région messine nous signalent des vols de nuit dans leurs camionnettes.



Ça s'est passé à la CMA 57

# La rentrée au Campus des métiers de Moselle

Le 26 août dernier, les enseignants reprenaient le chemin du Campus des métiers de Moselle en démarrant leur journée par la traditionnelle réunion de pré-rentrée. L'occasion de faire un bilan sur la promotion de juin dernier (plus de 80 % de réussite aux examens) et de découvrir les grandes orientations pour cette année scolaire 2022-2023.

Ils étaient suivis, quelques jours plus tard, sur les sites de Forbach, Metz, Thionville par les apprentis et, notamment, pas les nouveaux entrants, le lundi 5 septembre.



Réunion menée par Philippe Fischer, président de la CMA Moselle, Raymond Muller, secrétaire général par intérim et Thierry Ancel, directeur de la formation.



## CHIFFRE CLÉ

Rentrée 2022/2023 :  
près de **1000** apprentis!

**TROUVEZ VOTRE VOIE !** Le Campus des métiers de Moselle propose une offre de formations allant du CAP au Brevet de maîtrise, ouvertes à tous, de la formation initiale, à la formation continue et à la VAE (validation des acquis de l'expérience) avec un large éventail de métiers représentés (métiers de bouche, arts graphiques, esthétique et coiffure, prothèse dentaire, monde automobile...).

## Salon #GEN

# Le réseau de CMA, accompagnateur de la transformation numérique des entreprises

Les 8 et 9 septembre derniers se déroulait la 10<sup>e</sup> édition du salon #GEN – Grand Est Numérique – au centre des Congrès Robert Schuman de Metz. Les chambres de métiers et de l'artisanat de la Moselle et de la région Grand Est y tenaient conjointement un stand. Ce fut l'occasion pour leurs conseillers de présenter l'offre numérique « #Artisan connecté » et d'évoquer les nouvelles technologies auprès des visiteurs, chaque année plus nombreux. Communication, bilans et diagnostics, transformation numérique et bien d'autres sujets étaient au cœur des discussions.



M. Charpentier, vice-président de la Chambre, accompagné de nos conseillers « numérique » prêts à accueillir les visiteurs.



## LA CMA 57 VOUS PROPOSE

Gratuits, sur inscriptions :

### DES ATELIERS EN PRÉSENTIEL À LA CMA METZ

- ▶ **18 octobre.** Artisans labellisés éco-défis : améliorez votre visibilité numérique
- ▶ **15 novembre.** Artisans métiers d'art : améliorez votre visibilité numérique

### DES WEBINAIRES EN LIGNE

- ▶ **25 octobre.** Protéger ses revenus : quelle prévoyance ?
- ▶ **24 novembre.** Répondre à un marché public sur le secteur de Thionville

N'hésitez pas à contacter nos conseillers dédiés : Camille Steckler au 03 87 39 3110 et Pierre Stenger au 03 87 39 3175

Labels Éco-défis & Répar'acteur

# Un pas vers la transition écologique

**O**opération souvent présentée dans ce magazine, « Éco-défis des commerçants et artisans » valorise les entreprises en matière d'environnement, transport, déchets, écoproduits, gestion de l'eau et des énergies, responsabilité sociétale... Déployée dans plusieurs régions de France, elle repose sur une méthodologie précise et une liste de défis et animations.

**Ces mois de septembre et octobre voient de nombreuses entreprises mosellanes récompensées :**

- ▶ La Fabrik de la lutine
- ▶ Suzanne Grieco · Les états d'âme de Susan
- ▶ Nathalie Vilmin · L'atelier de Nat
- ▶ Caroline Zdun · Chez les Z
- ▶ Nathalie Bruschi
- ▶ Ariane Py · Graphisme et photographie
- ▶ Fenyx
- ▶ Clémentine Hombourger · Darck Eden
- ▶ Hugon métal service
- ▶ Le stylotier
- ▶ Maison Bossuet



LA SEMAINE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
**CHAQUE GESTE COMPTE!**

**Un temps dédié pour promouvoir le développement durable, sensibiliser le plus grand nombre à ses enjeux et engager la mobilisation à agir. « Agir au quotidien » est le fil rouge de cette édition 2022. Au sein de la CMA Moselle, trois actions ont été menées à cette occasion.**

▶ **Sensibilisation « Nettoyons la nature »**, le 22 septembre dernier. Les jeunes apprentis de 2<sup>e</sup> année boucherie, boulangerie, pâtisserie, traiteur, poissonnerie et coiffeur du Campus de Metz se sont joints aux étudiants du lycée Robert Schuman. Ensemble, ils ont retroussé leurs manches et parcouru les abords de leur établissement respectif pour ramasser déchets et détritus.

▶ **Les lundis « végé »** : les collaborateurs de la CMA57 ont découvert des menus 100 % végétaux - sans viande - trois semaines de suite à l'Adocesa (restaurant collectif au sein de l'institution). L'occasion pour le chef J-M. Beck de cuisiner et de faire découvrir davantage de fruits et de légumes, locaux et de saison.



▶ **L'opération « Borne à stylos »** : étudiants, collaborateurs, tous sont appelés à déposer leurs stylos usagés dans la borne du même nom. Une fois pleine, celle-ci sera renvoyée au fabricant qui recyclera les stylos pour en faire du mobilier urbain.



12 SEPTEMBRE 2022

Les entreprises ont été récompensées lors d'une cérémonie organisée en partenariat avec l'Eurométropole de Metz, la CCI Moselle Métropole Metz et la CMA 57.

## Avec le label « Éco-défis », engagez-vous en faveur d'un développement durable dans votre entreprise!



**Félicitons également « Diamontis informatique », récemment labellisé Répar'acteur!**



**Leur slogan ?** « Être acteur d'un lendemain plus vert! » Cette toute jeune équipe qui prône le recyclage et le réemploi, plutôt que l'achat du neuf, s'inscrit dans une démarche volontaire de récupération de tout ce qui peut être réutilisé afin de limiter au maximum leur production de déchets. Encore bravo à eux!

ENTREPRISES À REPENDRE

**Alimentation**

**GDE237944A • METZ •**

**BOULANGERIE-PÂTISSERIE**

Cause retraite cède fonds de commerce de boulangerie et pâtisserie repris depuis 1994 · CA en progression constant avec CA de 1 060 K€ en 2021 · 15 salariés dont 3 apprentis · Local de 300 m<sup>2</sup> dont 120 m<sup>2</sup> de laboratoire, 50 m<sup>2</sup> d'espace de vente, 100 m<sup>2</sup> de réserve et 20 m<sup>2</sup> de bureaux pour un loyer mensuel de 2 800 € cc · Proximité parking et sur axe passant dans une rue avec une forte densité de commerces alimentaires · Matériel de production en bon état · Four changé il y a 5 ans · Boulangerie et pâtisserie fermée le dimanche et 6 semaines de fermeture annuelle · Prix de vente du fonds : 750 000 €

**GDE237873A • ARRONDEMENT • THIONVILLE • PÂTISSERIE**

Très belle boulangerie et pâtisserie à vendre dans ville moyenne de 12 000 habitants · L'affaire ne nécessite aucun investissement et est très bien équipée tant au niveau matériel de fabrication qu'au niveau du magasin · Les travaux de réfection du magasin datent de 2006 et il n'y a absolument rien à prévoir · Sur la partie laboratoire, tous les travaux de mise aux normes ont été réalisés en 2008 · L'affaire se situe sur un axe très passant et dispose de nombreuses places de stationnement aux alentours · L'affaire est à vendre de préférence murs et fonds pour un total de 940 000 € · Ce prix se décompose de la manière suivante : 320 000 € pour le fonds, 400 000 € pour les murs et 220 000 € pour les murs d'habitation · Cette dernière se compose d'un F7 de 151 m<sup>2</sup> habitable · Le laboratoire est très spacieux ce qui offre un véritable confort de travail · À voir absolument

**GDE237661A • HAGONDANGE • PÂTISSERIE**

Vend fonds de commerce de pâtisserie, chocolaterie et salon de thé · 26 places · Bel emplacement en face d'une gare à proximité d'un bureau de poste, de tabac,

salon de coiffure et restaurant étoilé · Aucuns travaux à prévoir · Magasin de 100 m<sup>2</sup>, laboratoire et réserve de 145 m<sup>2</sup> complètement refaits à neuf et aux normes incendies et accessibilité PMR · Matériel et laboratoire neufs ainsi que l'agencement du magasin · Prix de vente : 180 000 €

**Construction**

**579A0120 • METZ CAMPAGNE • COUVERTURE • ZINGUERIE • ÉTANCHÉITÉ**

Société familiale existante depuis 1950 dans l'activité de couverture, zinguerie et étanchéité est à céder · Savoir-faire reconnu et disposant d'une clientèle fidèle · Intervention uniquement sur la rénovation · Disposant d'un atelier de 600 m<sup>2</sup>, de bureaux, l'entreprise est actuellement composée du dirigeant et de 4 salariés · Carnet de commandes plein · Structure pouvant essentiellement correspondre à un professionnel du métier ou à un métreur administrateur · Accompagnement possible après la transmission

**GDE237175A • MOSELLE EST • MÉTALLERIE**

Cause retraite, vends fonds d'une entreprise de métallerie · Création en 2016 · 15 salariés · Clientèle de professionnel · Chantiers sur la région parisienne et dans le Grand Est · CA 2021 : 1 338 K€

**Soins à la personne**

**GDE237652A • SECTEUR THIONVILLE • SALON DE COIFFURE**

Cause retraite · Vends salon de coiffure et esthétique · Proche du centre-ville sur une avenue très passante avec parking gratuit · Local de 70 m<sup>2</sup> avec 34 m<sup>2</sup> de réserve · 3 bacs à shampooing · 6 postes de coiffage · 2 cabines esthétiques avec douche · 3 casques sur pied · Climatisation · Affaire à développer · Loyer mensuel de 670 € · Prix de vente : 15 000 €.

**GDE237334A • METZ METROPOLE • INSTITUT DE BEAUTÉ**

Vends fonds de commerce soins de beauté pour cause de reconversion professionnelle · Cellule de 150 m<sup>2</sup> · 5 grandes salles de soins · Entrée lumineuse et spacieuse pour l'accueil · Poste de travail ongles · Parking attenant · Entièrement refait en 2016 en très bon état et situé à proximité des commerces · Clientèle fidélisée · Possibilité d'activités diverses · Prix de vente : 22 000 €

**GDE237706A • MOSELLE NORD • SALON DE COIFFURE**

Cause retraite · Cède fonds de coiffure hommes sur rue passante auprès d'un croisement · Très bon emplacement · Local de 65 m<sup>2</sup> (40 m<sup>2</sup> de salon et 20 m<sup>2</sup> de réserve) · 2 postes de coiffage avec bac et fauteuil · Climatisation · Potentiel de développement · Bail exclusif coiffure et esthétique · Loyer mensuel de 500 €

**GDE238504A • METZ GARE • SALON DE COIFFURE**

Local commercial · 108 000 € · 48 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée d'un bel immeuble de caractère comprenant un 2 pièces, une réserve, un toilette · Charges annuelles de 600 € · Classe énergétique 41kWhEP/m<sup>2</sup> · an (F) · Classe climat 11 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> · an

**GDE238514A • METZ CENTRE • SALON DE COIFFURE**

Cause retraite, cède parts sociales ou fdc avec 1 salarié titulaire du CAP et 1 apprenti · Salon de coiffure repris en 2003, idéalement situé dans galerie marchande à proximité d'un parking souterrain de 2000 places et de grandes enseignes telles la FNAC et Les Galeries Lafayette · Superficie de 79 m<sup>2</sup> avec un équipement complet et en bon état à savoir 3 bacs à shampooing et 9 fauteuils et places de coiffage dont 2 fauteuils barbier · Salon entièrement climatisé · Faible loyer de 1 230 € HT/mois · Fort potentiel de développement · Possibilité d'accompagnement par le cédant · Prix de vente : 135 000 €

CONTACT CMA57 : 03 87 39 31 00 ou vbodereau@cma-moselle.fr

Pour consulter et répondre aux annonces : [www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com)

le monde des  
**artisans**

**s'engage en faveur  
de l'environnement !**



- impression sur **papier recyclé climatiquement neutre\***, blanchi **sans chlore** élémentaire
- à partir d'**encres éco-responsables**
- **moins 10 %** de papier utilisé
- emballage postal **100 % recyclable**





Rendez-vous

# 11<sup>e</sup> édition du Salon GO!

Salon de la création-reprise d'entreprise, cet événement coorganisé par la CMA Moselle et la CCI Moselle Métropole Metz, se tiendra du 21 au 25 novembre 2022.

Sa particularité ?  
4 jours de visio-conférence  
1 journée de présentiel!



## LE PROGRAMME

 Du lundi 21 au jeudi 24 novembre : **32 visio-conférences**

Des experts se succéderont pour informer et éclairer les porteurs de projet sur de nombreux thèmes essentiels :

- ▶ business plan, prévisionnel, financements;
- ▶ aides et formalités;
- ▶ stratégies de rémunération;
- ▶ statuts juridiques;
- ▶ impôts et fiscalité;
- ▶ protection sociale;
- ▶ communication et développement commercial;
- ▶ focus sur « se lancer dans la restauration »;
- ▶ et bien plus encore!

 **Vendredi 25 novembre, le Salon Go! accueillera les porteurs de projets à la CMA 57**

 Rendez-vous 5 boulevard de la Défense à Metz

 De 9h à 17h

Inscrivez-vous et venez rencontrer gratuitement, au cours de cette journée, de nombreux experts de la création-reprise d'entreprise qui répondront à vos questions : CCI, CMA, Urssaf, Région Grand Est, Pôle emploi, Initiative France, BPI France, France Active, DGFIP, ADIE, des banques, assurances, organismes de mutuelle et prévoyance, couveuses et pépinières d'entreprises, et beaucoup d'autres!

L'après-midi, une **conférence dédiée spécialement à la**

franchise sera organisée, en présence d'experts, entrepreneurs et de représentants de la Fédération française de la franchise.

Journée en présentiel soumise aux conditions sanitaires applicables le jour du salon.

**INTÉRESSÉ ? Information et INSCRIPTION OBLIGATOIRE sur [www.salon-go.fr](http://www.salon-go.fr)**

 Retrouvez en replay la majorité des conférences des deux précédentes éditions sur notre page YouTube CMA57 : [www.youtube.com/c/cma57](https://www.youtube.com/c/cma57) rubrique « playlists »

« Salon GO! »

Une initiative CMA Moselle et CCI Moselle Métropole Metz en partenariat avec :



ARTIGIANO IN FIERA · Salon artisanal italien à Milan

# Rendez-vous du 3 au 11 décembre

La plus grosse foire internationale artisanale au monde en termes de nombre de visiteurs : 1 million en 9 jours!

**L**a chambre de commerce italienne organise et gère, depuis plus de vingt ans, l'espace France, auprès d'ARTIGIANO IN FIERA.

**Intéressé ?** Présentez et vendez vos produits et, pourquoi pas, nouez des contacts à l'export vers l'Italie en participant à cette 26<sup>e</sup> édition.

**CONTACT :** Sara Sacchetti, responsable pôle foires et événements en Italie, projets de mobilité sur [Promotion3@ccif-marseille.com](mailto:Promotion3@ccif-marseille.com)

Vos conseillers de la chambre de métiers et de l'artisanat de Moselle se tiennent également à votre disposition pour tout renseignement.

Inscriptions avant le 30 octobre 2022.



## EN QUELQUES CHIFFRES

**3 000**  
exposants

**100**  
pays représentés

**2 000 m<sup>2</sup>**  
d'Espace France  
qui accueille environ  
60 exposants  
de l'Hexagone

# PARCOURS CRÉATEUR

APPRENDRE À ÊTRE UN  
CHEF D'ENTREPRISE

RÉUSSIR MON PROJET DE  
CRÉATION

TROUVER MES  
PREMIERS CLIENTS

ET VOUS ?

FAITES LE CHOIX  
DE LA RÉUSSITE !



Chambres  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

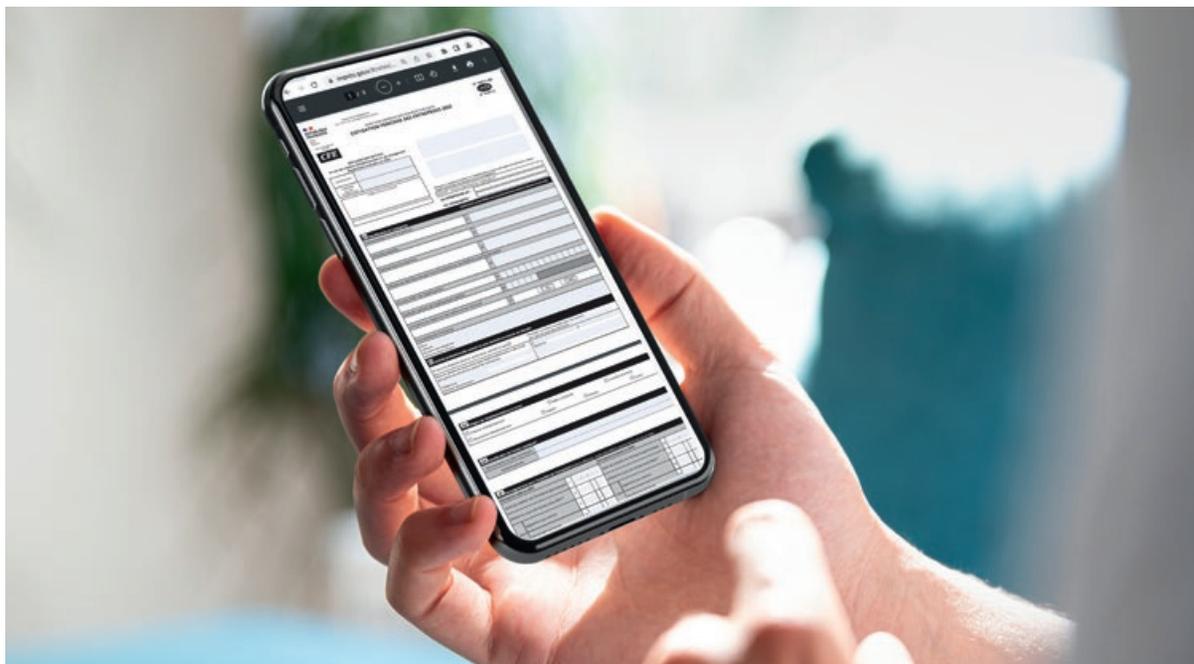
Offre éligible sur

**MON  
COMPTE  
FORMATION**

Cotisation foncière des entreprises

# Qui a droit à la réduction ?

**L'exonération de la cotisation foncière des entreprises ne bénéficie pas à tous les artisans ; mais le code général des impôts prévoit également une réduction pour les autres...** Olivier Hielle



© GUTESK7

**D**ans le dernier numéro (voir *Le Monde des artisans* n° 149, p. 35), nous parlions des possibilités d'exonération de la cotisation foncière des entreprises (CFE) pour certains artisans. Tous les artisans n'ont cependant pas droit à cette exonération ; en effet, pour en bénéficier, le travail qu'ils effectuent ne doit pas résulter d'une spéculation sur la matière première. Pas de panique néanmoins, car le code

général des impôts prévoit une réduction de la base d'imposition pour ces artisans<sup>1</sup> ; une réduction qui n'équivaut évidemment pas à une exonération totale, mais qui peut diminuer fortement la note. Sont concernés par cette réduction principalement des travaux de fabrication, de transformation, de réparation ou des prestations de services et qui emploient trois salariés maximum.

## Une activité qui doit être « véritablement artisanale »

L'activité doit être « véritablement artisanale », d'après l'expression du Bulletin officiel des finances publiques (Bofip). Comme le précise ce dernier, « cette condition est satisfaite lorsque le montant de la rémunération du travail (bénéfice + salaires + cotisations sociales y afférentes) représente plus de 50 % du chiffre d'affaires

global, tous droits et taxes compris ». L'artisan doit donc vivre de la vente de son propre travail. Le Bofip précise cependant que cette condition « n'est pas, en général, applicable aux redevables pour frais des chambres de métiers et de l'artisanat dont l'activité présente un caractère commercial prépondérant ». Tel est le cas par exemple des bouchers, charcutiers, boulangers, pâtisseries, qui n'ont donc droit ni à l'exonération totale ni à la réduction de la base.

La base de la CFE des artisans concernés est réduite :

- ▶ des trois quarts, lorsqu'ils emploient un salarié (ou moins de deux salariés) ;
- ▶ de la moitié, lorsqu'ils emploient deux salariés (ou moins de trois salariés) ;
- ▶ d'un quart lorsqu'ils emploient trois salariés.

<sup>1</sup> Plus d'infos sur le Bulletin officiel des finances publiques : <https://vu.fr/HXtl>

### PRÉCISION

L'activité doit être « véritablement artisanale ». Cette condition « n'est pas, en général, applicable aux redevables pour frais des chambres de métiers et de l'artisanat dont l'activité présente un caractère commercial prépondérant ».

Vente en ligne

# Les obligations à respecter pour se lancer

**Vendre ses produits ou services d'artisan sur son site peut être une bonne opportunité pour développer ses affaires. Mais attention, le contrat conclu à distance est soumis à de nombreuses règles.** Olivier Hielle

**P**ouvoir vendre dans le monde entier et avoir accès à un très grand nombre de clients potentiels, c'est la promesse de la vente en ligne ! C'est un bon moyen pour développer son activité. Mais il ne suffit pas d'ouvrir un simple blog pour pouvoir commencer à vendre ses produits ou ses services. En effet, le e-commerce doit répondre à un certain nombre d'obligations. Et la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) y est très attentive. Juridiquement, la vente en ligne est un contrat conclu à distance.



de vente en ligne, la collecte de données pour constituer un fichier de clients est possible à condition d'en informer l'internaute et d'obtenir son consentement.

## La procédure de vente

Le Code de la consommation prévoit une procédure de vente spécifique au commerce en ligne. Il faut bien sûr indiquer le prix et les caractéristiques essentielles des biens ou des services commandés, ainsi que les étapes à suivre pour conclure la commande. Il faut également permettre au client d'identifier les erreurs et de les corriger avant de conclure le contrat : c'est le mécanisme du panier, bien connu des sites de vente en ligne. La commande doit respecter trois étapes : récapitulatif détaillé avec prix total; modification éventuelle; confirmation définitive. Le délai de livraison doit être indiqué avant la conclusion du contrat. Il ne peut de toute façon être supérieur à 30 jours.

*Source : Code de commerce, art. L. 221-5 et suivants.*

## Les obligations pour le site

Avant toute chose, un site Internet professionnel, de vente en ligne ou non, doit comprendre les mentions légales obligatoires, qui doivent être facilement accessibles, par exemple sur une page dédiée. Elles permettent à l'internaute d'identifier le professionnel : identité de l'entreprise, numéro d'immatriculation, contact, numéro de TVA, identité de l'hébergeur du site. Un site Internet professionnel de vente en ligne

doit également inclure des conditions générales de vente. Ce sont les termes du contrat de vente qui lient le professionnel avec le particulier : elles informent des droits et des obligations de chaque partie au contrat – prix en euros TTC, frais, date et modalités de livraison, modalités d'exécution du contrat, de paiement, droit de rétractation, garanties, etc. Le site doit être également conforme au regard de la législation sur le traitement des données personnelles. Sur un site

**POUR PLUS D'INFORMATIONS :**  
[entreprendre.service-public.fr](http://entreprendre.service-public.fr)



## LE DROIT DE RÉTRACTATION

Lors d'un achat en ligne, le consommateur peut annuler la commande dans un délai de 14 jours, qui court à compter du lendemain de la réception du bien (ou à compter de la conclusion du contrat lorsqu'il s'agit d'une prestation de services). Ce droit de rétractation, et ses conditions, délais et modalités, doivent être mentionnés sur le site. Le professionnel doit également proposer un formulaire type. Les frais de retour peuvent être supportés par le client, mais il est nécessaire de le préciser dans les modalités. À partir du moment où le client informe de la décision de se rétracter, le professionnel a 14 jours pour procéder au remboursement.



## Harcèlement sexuel

# Connaître la notion pour s'en prémunir

**Le Code du travail oblige les employeurs à protéger leurs salariés, hommes ou femmes, contre le harcèlement sexuel. L'infraction peut prendre deux formes différentes. Explications.** Olivier Hielle

D'une façon générale, le harcèlement sexuel constitue un délit, quel que soit le lien entre l'auteur et la victime (art. 222-33 du Code pénal). Dans le cadre des relations de travail (Code du travail, art. L. 1153-1 et suivants), il en existe deux types, détaillés ci-dessous. Mais dans tous les cas, en milieu professionnel, le harcèlement sexuel peut être caractérisé même s'il n'y a aucune relation hiérarchique entre l'auteur et la victime.

## Pression, propos ou comportement

Le premier type de harcèlement sexuel est la pression dans le but d'obtenir un acte de nature sexuelle. Il s'agit d'un abus d'autorité, concrétisé par des menaces sur les conditions de travail, de chantage à la promotion ou au licenciement. Il suffit d'une fois pour caractériser l'infraction. Le deuxième type vise les propos ou comportement à connotation sexuelle non désirés et répétés. Cela suppose des actes imposés par l'auteur, et donc subis par la

victime. L'absence de consentement de la victime est caractérisée dès lors qu'elle est silencieuse face aux agissements ou qu'elle demande à l'un de ses collègues d'intervenir. Les propos doivent porter atteinte à la dignité de la victime (plaisanteries obscènes, propos familiers à connotation sexuelle ou sexiste) ou créer une situation intimidante, hostile ou offensante (cadeaux nombreux et gênants malgré des refus successifs, invitations compromettantes, etc.). Précision nécessaire concernant la répétition, l'infraction peut être caractérisée dès le deuxième agissement et également si les propos ou comportement sont imposés à une même victime par plusieurs personnes qui ne se sont pas concertées.

## Prévenir plutôt que guérir

Quoi qu'il en soit, l'employeur doit prévenir des faits de harcèlement sexuel, mais également y mettre un terme et les sanctionner (Code du travail, art. L. 1153-5). Dans les entreprises sans comité social et économique (moins de onze

## Définition

Le harcèlement sexuel vise les pressions pour obtenir un acte sexuel et les propos ou comportement à caractère sexuel répétés.

## Tout le monde est concerné

Il peut être caractérisé quelle que soit la relation hiérarchique entre l'auteur et la victime (collègue, supérieur, subordonné).

## Protection, fin et sanction

L'employeur, quelle que soit la taille de l'entreprise, doit protéger ses salariés, mettre un terme et sanctionner les faits de harcèlement sexuel.

salariés), la nomination d'un référent harcèlement n'est certes pas obligatoire, mais cela ne décharge en rien l'employeur de ses obligations, comme celles relatives à l'information sur le harcèlement. Auparavant, l'affichage des textes de l'article 222-33 du Code pénal était obligatoire; désormais, dans toutes les entreprises, l'information peut se faire par tous moyens, comme une note de service. À signaler, l'obligation de prévention et de traitement vaut également pour les relations entre un salarié et un client de l'entreprise.

**Soyez vigilants!**

**EN CAS D'URGENCE, composez le 17 ou envoyez un SMS au 114. Hors cas d'urgence, contactez l'inspection du travail (numéro sur l'affichage obligatoire en entreprise) ou le Défenseur des droits (Tél. : 09 69 39 00 00). Le dépôt de plainte est possible dans un délai de six ans après le dernier fait de harcèlement. Les officiers et agents de police judiciaire sont tenus de prendre les plaintes (Code de procédure pénale, art. 15-3).**

“ Dans les entreprises sans comité social et économique (moins de onze salariés), la nomination d'un référent harcèlement n'est certes pas obligatoire, mais cela ne décharge en rien l'employeur de ses obligations, comme celles relatives à l'information sur le harcèlement.

Accueil d'un stagiaire dans son entreprise

# Les règles à respecter

**Accueillir un stagiaire est une bonne opportunité pour faire découvrir son métier et sa passion à un jeune élève ou à un étudiant. Mais cela ne se fait pas n'importe comment! Panorama des principales règles en la matière.** Olivier Hielle



© MONKEY BUSINESS IMAGES

## Qui peut être stagiaire ?

Seuls les étudiants ou les élèves de plus de 14 ans peuvent effectuer un stage en milieu professionnel. Un étudiant étranger peut aussi effectuer un stage, à condition d'être en situation régulière en France. Le stage doit être prévu par le programme d'enseignement<sup>1</sup>. Il est tout à fait possible de prendre son propre enfant ou un membre de sa famille en stage, à condition bien sûr que les conditions énumérées ci-dessous soient respectées!

## La convention de stage est-elle obligatoire ?

Pour pouvoir accueillir un stagiaire dans les règles, la convention de stage est obligatoire. Elle précise les compétences à acquérir ou à développer et le temps prévu de stage dans le cursus de formation. La convention est signée entre les différentes parties : le stagiaire (ou parents s'il est mineur), l'entreprise d'accueil, l'établissement

d'enseignement, l'enseignant référent de l'établissement et le tuteur de stage.

La plupart du temps, ce sont les établissements qui fournissent la convention de stage. Elle doit faire figurer un certain nombre de mentions obligatoires, dont les activités confiées, dates de début et de fin de stage, durée hebdomadaire maximale de présence du stagiaire, conditions d'autorisation d'absence et éventuellement modalités de gratification et avantages divers.

## Quelles sont les limites ?

Une entreprise ne peut pas proposer un stage à un jeune pour remplacer un salarié, exécuter une tâche régulière, faire face à un accroissement temporaire d'activité ou occuper un emploi saisonnier. Le stagiaire n'a pas d'obligation de production comme un salarié. Les entreprises de moins de 20 salariés peuvent accueillir trois stagiaires en même temps au maximum.

## Quelle est la durée maximale ?

La durée de stage en formation est de six mois maximum par organisme d'accueil et par année d'enseignement. Sept heures de présence dans l'entreprise représentent une journée de présence, 22 jours de présence représentent un mois. Entre deux stages, l'employeur doit respecter un délai de carence, équivalant au tiers de la durée du stage précédent.

## Dois-je verser une gratification ?

En cas de stage continu, une gratification minimale doit être versée si la durée du stage est supérieure à deux mois consécutifs. En dessous de ce seuil, l'entreprise n'a pas l'obligation de verser une gratification. Le montant minimum versé pour chaque heure de présence effective est de 3,90 €, soit 573,30 € pour un équivalent temps plein.

1. Les stages d'observation du collège répondent à des règles spécifiques : la durée est d'une semaine maximum et il n'est pas possible d'accéder aux machines ni aux produits.

Source : Code de l'éducation, art. L. 124-1 à L. 124-20 et art. D. 124-1 à D. 124-13.

## QUELLES SONT LES SANCTIONS ?

En cas de violation des règles d'encadrement, l'employeur risque une amende administrative de 2000 € maximum par stagiaire. Elle est dressée par l'Inspection du travail.

Artisans céramistes

# De la terre à l'objet

**Le monde de la céramique regroupe des ateliers travaillant différentes matières premières à l'aide de techniques variées. Si depuis des années les ateliers de céramistes se fédèrent pour exister, ils sont actuellement confrontés à plusieurs problématiques.**

Isabelle Flayeux



© ALEX GALLOSI

« **L**a céramique est un métier de création par la matière à partir d'un savoir-faire et de techniques spécifiques longues et complexes à maîtriser », présente Aude Tahon, présidente d'Ateliers d'Art de France. Selon la définition de l'Institut national des métiers d'art : « Avec la terre cuite, la faïence, le grès ou la porcelaine, le céramiste transforme la pâte molle et crue en objet dur et inaltérable. Il prépare les terres et les travaille par modelage, tournage ou moulage. » Ce métier réunit plusieurs spécialités acquises en fonction des besoins, soit par des formations, soit auprès de pairs. « Le tournage est une des techniques de base. Les professionnels élargissent leur palette et diversifient leur collection avec des apprentissages complémentaires », précise Aude Tahon. Les céramistes, comme tous les métiers d'art, sont actuellement confrontés à des problèmes d'approvisionnement de matières premières, de hausse des coûts de l'énergie et des transports. La

loi Avenir professionnel fait aussi partie de leurs préoccupations : « Nous avons lancé une pétition car France compétences rejette des demandes de certification de centres de formation alors que l'offre est déjà réduite et que ces formations sont vitales pour assurer la pérennité et la transmission de nos métiers », indique Aude Tahon. Une autre difficulté actuelle concerne les projets européens de révision réglementaire, notamment la réglementation liée aux matériaux en contact avec des denrées alimentaires. « S'appliquant aux productions d'art de la table, ce projet concerne les céramistes comme les tourneurs sur bois, les émailleurs, les verriers. Nous veillons, avec l'appui d'un juriste, aux conséquences sur les ateliers d'art et proposons des formations pour y faire face. » Nombre de ces réglementations sont pensées pour des productions en série, sans tenir compte de la réalité des ateliers d'art qui conçoivent des créations de pièces uniques ou en petites séries, et

sans les moyens dont sont dotées les filières industrielles. Ainsi, l'obligation de réaliser des tests sur les pièces fabriquées aboutit à leur destruction, ce qui est en complète contradiction avec la création de pièces uniques.

**PLUS D'INFOS :**  
[www.ateliersdart.com](http://www.ateliersdart.com)

## L'ÉCOLOGIE À CŒUR

Céramiste maître d'art incontournable en matière de transition écologique, Jean Girel a formé en 2021 des céramistes de l'EMA-CNIFOP\* à la construction et à l'utilisation d'un four à bois nouvelle génération. Ce 18<sup>e</sup> four de sa conception répond à des exigences écologiques, économiques et ergonomiques. À Donzy-le-National (Saône-et-Loire), le collectif FAIRE Argile entend, « sur fond de crise écologique, changer les esprits par une production collective : le pot à lacto, élaboré avec un matériau non polluant ou MAD (matière à défendre) ». Afin de repenser les modes de production, d'usage, de modèle économique, des potières ont créé un protocole de travail, s'approvisionnent localement et travaillent en monocuisson.

[www.faireargile.fr](http://www.faireargile.fr)

\*EMA-CNIFOP : Centre international de formation aux métiers d'art et de la céramique.

© NURÉLIA BLANC



## AUDE TAHON

► **Présidente d'Ateliers d'Art de France** « Les ateliers d'art se sont fédérés afin de se rendre visibles et d'assurer leur viabilité économique. Se grouper est aussi vital pour faire connaître et reconnaître leurs spécificités et assurer leur avenir. »

Artisans chocolatiers confiseurs

# Un marché en pleine mutation

**Le chocolat continue de faire recette avec des ventes en hausse. Toujours plus nombreux, les artisans chocolatiers confiseurs s'attachent à maximiser la qualité de leurs produits et à minimiser leur impact environnemental et social.** Marjolaine Biagi



PHOTOS © ANKA

## 1880

entreprises adhèrent à la convention collective nationale de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie (11100 salariés).

Il s'en consomme plus de 300 000 tonnes chaque année en France selon le Syndicat du Chocolat. Le chocolat a la cote, qu'il soit artisanal ou industriel. « *L'artisanat et l'industrie ne sont pas en opposition, ils se complètent*, précise Thierry Lalet, élu en mai 2022 président de la Confédération des chocolatiers et confiseurs de France (CCCF) et patron de la chocolaterie Saunion à Bordeaux. *Les industriels maîtrisent la technique, nous l'innovation.* » Et de citer les « *tablettes de chocolat que les artisans, les premiers, ont décliné en une large variété de saveurs et d'origine.* »

En dents de scie – « *50 % du chiffre d'affaires se fait à Noël, 15 % à Pâques* », le métier attire. 1880 entreprises adhèrent à la convention collective nationale de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie (11100 salariés). Les consommateurs sont pourtant exigeants : si la qualité du produit tient la première place dans leur choix,

le mode de production est aussi scruté à la loupe. Et pour cause : la culture de cacao est le troisième facteur de déforestation au monde<sup>1</sup>.

### Non à la déforestation

Aux côtés d'autres artisans passionnés, Thierry Lalet est membre fondateur du club Chocolatiers Engagés, qui « *lutte contre la déforestation et forme les producteurs aux systèmes agroforestiers.* » « *Notre objectif est d'entretenir les cacaoyères existantes et de fournir de nouveaux arbres aux planteurs afin de ne pas rogner de nouvelles zones forestières. C'est à nous, acteurs et usagers, de refuser certains cacaos dont la traçabilité prouve qu'ils viennent de zones de déforestation.* » L'humain est aussi au cœur des préoccupations du club, qui défend un prix juste pour les cacao-culteurs et ouvre une ferme-école et des coopératives « *new generation* » au Cameroun. « *Nous formons les*

*cacao-culteurs au métier et à ses bonnes pratiques, puis ils investissent un terrain, souvent en zone rurale, ce qui permet de revitaliser le territoire.* » Ce modèle, le club souhaite le reproduire dans d'autres pays. « *Nous voulons bousculer les codes et faire du chocolat engagé la norme, et ce dès aujourd'hui. Demain, il sera trop tard.* »

### Réformer le CAP chocolatier

Demain, justement, la profession s'y prépare. En septembre, le concours Un des Meilleurs Apprentis de France chocolatier confiseur de la Confédération est lancé. En sus, « *nous travaillons main dans la main avec l'Éducation nationale pour réformer le CAP chocolatier. Le métier doit être repensé en fonction des attentes des professionnels et des consommateurs, au plus près du terrain.* » 3 000 apprentis sont formés chaque année au sein des entreprises adhérentes à la convention collective. Le « *nouveau* » CAP devrait être prêt pour la rentrée 2023.

<sup>1</sup>. Derrière la culture du soja et la production d'huile de palme, d'après l'association all4trees.



### THIERRY LALET

► **Président de la Confédération des chocolatiers et confiseurs de France**  
« *Nous préparons l'avenir par la rénovation et le suivi de la formation.* »

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
[www.chocolatiers.fr](http://www.chocolatiers.fr)  
[www.chocolatiers-engages.com](http://www.chocolatiers-engages.com)

Le Stylotier • Créateur de stylos

# Stylotier et engagé

📍 **MOULINS-LÈS-METZ (57)** Installé en Moselle, Jules Simoutre est artisan stylotier. Depuis 2018, il fabrique quatre modèles de stylos en bois, des objets uniques et personnalisables à la demande. Attentif à l'impact environnemental de son activité, le jeune entrepreneur de 25 ans combat la surconsommation et développe des solutions de récupération des déchets. Isabelle Flayeux

**L**e baccalauréat en poche, Jules Simoutre se lance dans des études de commerce sans se douter de l'orientation professionnelle qu'il suivra quelques années plus tard. « Parallèlement à mon BTS technico-commercial et à ma licence de gestion de la relation client et développement du e-commerce, j'apprenais à travailler le bois avec un tourneur sur bois autodidacte. Durant quatre ans, j'ai conçu de la vaisselle, des vases, du mobilier et toutes sortes d'objets. J'avais tellement de plaisir à m'exercer sur des essences de bois différentes que j'ai profité de ma dernière année d'alternance pour économiser afin de m'acheter mes premières machines. »

## Artisan stylotier à 21 ans

En 2018, Jules Simoutre crée Le Stylotier et commence son activité dans une cabane de jardin transformée en atelier, à Plappeville (Moselle). « Pour me faire connaître, je participais à des marchés locaux, j'ai créé un site Internet et je démarchais les entreprises. Deux ans plus tard, j'ai transféré mon activité à Moulins-lès-Metz où sont regroupés l'atelier et la boutique. Je fabrique différents modèles : des stylos à bille, des plumes, des rollers, des porte-mines et je conçois sur mesure pour

*les clients qui choisissent une essence de bois ou qui viennent avec leur propre morceau de bois issu d'un arbre qui a une valeur sentimentale. »*

## Une filière issue du développement durable

Si l'artisan stylotier travaille du bois exotique issu de filières responsables, il donne une seconde vie aux arbres mosellans par le biais d'un circuit d'approvisionnement local. « Des propriétaires de vergers me contactent quand leurs fruitiers ne produisent plus. Je les aide pour couper le bois que je récupère en gros rondins avant de le débiter pour arriver au résultat final du stylo. Je trouve important d'un point de vue environnemental de ne pas surconsommer, même si cela reste un petit geste à mon échelle. » Pour éviter les pertes, Jules Simoutre distribue les chutes de bois inexploitable à son entourage qui les recycle en bois de chauffage.

## Un engagement environnemental

Sensible à la cause environnementale, Jules Simoutre attache une attention particulière à l'impact de son activité. « J'ai refait ma boutique à neuf en tenant compte de la

*consommation énergétique. Je suis aussi dans une logique de réduction des emballages, tous en kraft, comme mes cartes de visite. Je revalorise mes déchets de bois : l'artisan Ahorita (Moselle) transforme mes copeaux en cahiers d'écriture, le surplus part chez une propriétaire de poules. Je cherche aujourd'hui à recycler une autre matière que le bois. »* Toutes ces actions vont dans le sens de la démarche Éco-défis dans laquelle l'artisan est actuellement engagé avec sa chambre de métiers et de l'artisanat.

## Une création 100 % artisanale et personnalisable

« Le stylo est un objet plaisant à offrir, notamment quand il est personnalisé. » Le Stylotier offre la possibilité de choisir une essence de bois parmi quatre-vingts, la couleur du mécanisme, la largeur des plumes, la gravure... La fabrication d'un stylo varie de 1h30 à 2 heures. « Tout dépend du bois, qui risque d'éclater à chaque création. C'est une matière vivante qui peut être très fragile comme très dure. Je scie, je perce pour intégrer le mécanisme, je colle, j'arase, je tourne, je ponce pour rendre le toucher agréable et j'applique deux couches de vernis naturel pour garantir la durabilité dans le temps. Enfin, j'assemble et je grave à la demande. »

**CONTACT :**  
lestylotier.fr

“ Pour éviter de créer du déchet de bois, alors que cela peut être utilisé à d'autres fins et rendre service, j'ai mis en place différentes actions.

## En 2018

Jules Simoutre crée Le Stylotier à 21 ans et commence à fabriquer à la main des stylos en bois uniques et personnalisables.



PHOTOS : © LUC BERTAU

## DATES CLÉS

**Mi-2020.** Grâce au bouche-à-oreille, Jules Simoutre met en place une filière locale d'approvisionnement de bois (mirabelliers, cerisiers, chênes, noyers) avec des propriétaires de vergers du département.

**Octobre 2020.** L'artisan stylotier déménage son atelier et ouvre une boutique à Moulins-lès-Metz. L'aménagement des locaux vise à minimiser l'impact de son activité sur l'environnement.

**2021.** Du 11 au 14 novembre, Jules Simoutre participe, avec une dizaine d'autres artisans mosellans sélectionnés, au Salon du Made in France (MIF Expo), Porte de Versailles à Paris.

# HORS DU TEMPS

À travers l'utilisation d'outils d'autrefois, le recours à de vieilles machines, l'exécution de gestes séculaires, des artisans font le choix de **TRAVAILLER À L'ANCIENNE**, affichant un rapport particulier au temps. Témoins d'un savoir-faire unique et prisé, un timbriste, un tisserand et une matelassière nous révèlent des produits durables et de qualité.

Isabelle Flayeux



© CAROLE DESHEULLES

## Des initiatives aux quatre coins de l'Hexagone

« Rempart doit œuvrer de façon égale en faveur du patrimoine bâti et naturel, et pour la satisfaction des individus sensibles à ses objectifs. » En France, 169 associations membres de l'Union Rempart pilotent des projets autour du patrimoine, avec comme ambition de réunir des participants bénévoles à qui les animateurs transmettent les techniques traditionnelles. Guédelon est un autre exemple de mise en application du travail à l'ancienne sur le territoire. À Treigny (dans l'Yonne), l'entreprise gère un vaste chantier de construction d'un château fort du XIII<sup>e</sup> siècle « selon les techniques et avec les matériaux utilisés au Moyen Âge ». Les matières premières (pierre, bois, terre, sable, argile...) dont se servent les carriers, maçons, tailleurs de pierre, bûcherons... sont directement puisées sur le site.

[www.rempart.com](http://www.rempart.com)  
[www.guedelon.fr](http://www.guedelon.fr)

FRANÇOIS VIEILLARD, TISSERAND

## Un jeu de patience et de minutie teinté de nostalgie

Fasciné par les tissus de sa grand-mère durant son adolescence, François Vieillard se lance en autodidacte dans le métier de tisserand en 1974. « J'ai débuté sur des métiers à tisser à la main puis, pour pouvoir réaliser des points plus complexes, je suis allé chercher un métier mécanique à Castres (Tarn). Construit en 1956 en Allemagne de l'Est, il est en fonte et pèse 2,5 tonnes. J'ai passé trois semaines avec les artisans à qui il appartenait pour comprendre sa façon de fonctionner. » La préparation d'un métier représente une semaine à dix jours, un passage obligé pour obtenir une certaine qualité de points au service de pièces d'habillement pour les particuliers. « Faire un vêtement est agréable car il est toujours destiné à quelqu'un, qu'il soit vendu dans ma boutique ou qu'il réponde à une commande sur mesure. J'apprécie aussi le côté chorégraphique de l'essayage. » Attentif au choix des matières premières, François Vieillard privilégie les fibres naturelles, animales (laine, cachemire, soie...) et végétales, lin et chanvre cultivés en Normandie. À 71 ans, il partage régulièrement son savoir-faire avec des stagiaires dans son atelier de Vétheuil (Val-d'Oise) et s'inspire des livres pour concevoir ses points et en personnaliser d'autres. « J'ai récemment travaillé sur les points d'un ouvrier de l'industrie textile à Rouen dans les années 1930. Il y a toujours un côté émouvant de les reprendre et de les faire revivre. Cela me rappelle tous les tissus d'autrefois. »

[creation-tissages.fr](http://creation-tissages.fr)

FRÉDÉRIC DUFOUR, TIMBRISTE

## « Je suis le dernier en France à travailler ainsi »

À Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), la Fabrique de tampons Chalard existe depuis 1904. Attiré par le charme désuet de la petite boutique à la devanture verte, Frédéric Dufour en pousse la porte en 2019. « Je suis entré par curiosité et tout m'a plu, y compris l'odeur de renfermé. Tout semble figé tel qu'à l'origine. » Porté par l'envie de s'installer à son compte, il décide de reprendre l'activité. « En discutant avec le gérant, je suis tombé sous le charme de ce savoir-faire. Le hasard a fait que l'entreprise était en vente. Il m'était impensable de laisser partir un vieux métier comme celui-ci. » Ici, tout est fait manuellement selon un procédé datant du début du XX<sup>e</sup> siècle. « Je place les lettres en plomb les unes après les autres pour composer la matrice et je fabrique un moule. La vulcanisation du caoutchouc sur le moule donne le timbre qui est collé sur une monture en bois. » Pour le compte d'une clientèle essentiellement auvergnate et de quelques artistes, l'artisan confectionne des tampons en caoutchouc (dateurs, folioyeurs...), des cachets pour les scellés, réalise de la gravure et des pinces à gaufrer. « Les grands groupes et les administrations du coin me font travailler car je suis une petite entreprise locale qui de surcroît fait de l'artisanat pur. Je personnalise en fonction du client avec les logos, les signatures. Mes prestations sont de qualité et pas forcément plus onéreuses que sur Internet. »



[maison.chalard@ovh.fr](mailto:maison.chalard@ovh.fr)



[www.ateliermatelaslaine.fr](http://www.ateliermatelaslaine.fr)

MARTINE LAVIER, MATELASSIÈRE

## Des gestes d'antan pour un sommeil de qualité

L'Atelier du matelas de laine à Chelles (Seine-et-Marne) est spécialisé depuis 1947 dans la fabrication et la réfection de matelas de laine et de sommiers tapissiers, un métier en perdition. Apparu au XVIII<sup>e</sup> siècle, le matelas de laine est victime du succès de son cousin synthétique dès les années 1980, malgré des qualités exceptionnelles. « C'est un produit bio, naturel. La laine provient d'élevages de moutons français, le tissu ou coutil est 100 % coton. Chaud en hiver, tempéré l'été, ce type de matelas est confortable et se garde à vie. Il faut simplement regonfler la laine et changer le coutil tous les dix ans », explique Martine Lavier, une des dernières détentrices d'un savoir-faire ancestral. La matelassière accomplit les mêmes gestes depuis quarante ans. « Ma seule machine est une ancienne cardeuse qui dépoussière et gonfle la laine. Toutes les coutures, du capitonnage aux bourrelets, sont faites à la main. La confection d'un matelas une place demande dix heures de travail. » Pour un couchage ferme, l'artisan intercale du crin animal (pure queue de cheval) entre les couches de laine. Comme il est conseillé de poser son matelas de laine sur un sommier tapissier, l'Atelier du matelas de laine en propose en version souple ou ferme. Une gamme fabriquée par Julien Dupeyron, menuisier tapissier, qui reprendra l'entreprise au départ à la retraite de Martine Lavier, dans deux ans.

Jean-Louis Étienne

# “ La vision des parents doit changer !

**Figure emblématique de la défense de la nature, l'explorateur et médecin a d'abord suivi une formation de tourneur fraiseur. Il nous éclaire sur le pouvoir du « faire » et sur les enjeux environnementaux de son prochain défi.** Propos recueillis par Sophie de Courtivron

## Quel rôle a joué le travail manuel dans votre vie ?

Je suis né dans une famille de tailleurs de vêtements, j'ai baigné là-dedans; comme je n'avais pas de notes suffisantes pour aller en 6<sup>e</sup>, je suis allé vers un certificat d'études primaires. Je voulais être menuisier, mais il n'y avait pas de place et j'ai suivi une formation de tourneur fraiseur. 40 heures par semaine : technologies de construction, matériaux, dessin industriel... Cela me plaisait! J'ai découvert les maths et j'ai aimé. Mon professeur m'a



PHOTOS: ©7C

orienté vers un bac technique, puis j'ai fait médecine. Je suis un ambassadeur de la formation professionnelle, grâce à elle j'ai retrouvé un intérêt dans la scolarité! La chirurgie était vraiment mon destin (orthopédie, mécanique...). J'ai proposé mes services comme médecin d'expéditions, jusqu'à monter la mienne : le pôle Nord en solitaire en 1986. À mon arrivée, je me suis dit « ça va être ma vie », et je suis devenu entrepreneur d'expéditions lointaines! Je reste très attaché au travail manuel. Ce denier m'a donné l'insouciance, car j'ai toujours su qu'avec mes dix doigts je pouvais me débrouiller, construire une cabane, etc.

## Quels sont les enjeux écologiques de votre prochaine expédition, Polar Pod ?

J'ai développé avec un bureau d'études une idée de vaisseau, véritable audace technologique : il fait 100 m de hauteur (dont 80 dans l'eau), il sera donc pris dans les eaux profondes, lesté et stable, les vagues à la surface passent au

travers... C'est un vaisseau zéro émission, qui suivra le courant de l'océan Austral (20 000 km de circonférence). Cet océan très peu étudié nous permettra de faire des recherches sur les échanges atmosphère-océan, sur la biodiversité marine, sur l'impact de l'homme, et nous calibrerons diverses mesures satellites à partir d'observations faites sur le terrain. Le Polar Pod partira d'Afrique du Sud en octobre 2024.

## Comment voyez-vous l'artisanat ?

L'artisanat est en souffrance, la vision des parents doit changer! Un enfant qui en 3<sup>e</sup> n'est pas intéressé par l'école est poussé vers le bac... et il aura mille raisons d'être découragé; alors que renouer avec le manuel peut être la solution, être jugé sur des choses que l'on fait avec ses dix doigts... La performance, la gestion d'entreprise viennent après; avant, c'est le chemin qu'il faut trouver! Je pense que la solution aux problèmes environnementaux, au sens large, sera comportementale et technologique. Nous avons besoin de l'intelligence, de l'appétit de vie de la jeunesse car il va falloir inventer des choses.

**À LIRE.** *Explorateur d'océans*, éditions Paulsen (octobre 2021).

**RENDEZ-VOUS.** Le 13 octobre, Jean-Louis Étienne sera invité d'honneur du festival international des Écrans de l'aventure de Dijon, organisé par la Guilde européenne du raid (du 13 au 16 octobre 2022).

**RETROUVEZ LA VERSION INTÉGRALE** de cette interview en ligne sur le site [www.lemondedesartisans.fr](http://www.lemondedesartisans.fr)

## BIOGRAPHIE

**1959.** Formation de tourneur fraiseur.

**1965.** Bac mathématique.

**1972.** Interne en chirurgie.

**1986.** Premier homme à atteindre le pôle Nord en solitaire.

**2022.** Lancement de la construction du Polar Pod.





# La signature de l'encaissement



## Logiciels de caisse

Certifié NF525

Fonctionnalités métiers

Interface personnalisable



**Matériel**  
TPV tactiles  
Monnayeurs automatiques  
Balances  
Portable de commande  
Bornes de commande



## Outils de gestion

Pilotage & contrôle du/des magasin(s)

Indicateurs de performance

*(optimisation des coûts de production et des achats)*

Statistiques mobiles

Fidélité centralisée

Click & collect



[www.crisalid.com](http://www.crisalid.com)



LOGICIELS  
DE GESTION EN L'ENCAISSEMENT

\*Ce produit est conforme aux exigences de la marque NF Logiciel de Gestion d'Encaissement. Ce produit est certifié par:  
AFNOR Certification 11 rue Francis de Pressensé 93571 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX. Le référentiel de certification peut être obtenu auprès d'INFCERT\*



# Mon chargé d'affaires et moi, un duo gagnant pour économiser les énergies !

ÉLECTRICITÉ / GAZ

[uem-metz.fr](http://uem-metz.fr)

[energem.fr](http://energem.fr)



L'énergie est notre avenir, économisons-la !